

Présentation des crèches du CPAS de Chaumont-Gistoux

Bruyères et Coquelicots – rue du Moulin, 27 a et b

Crèche d'une capacité de 28 places à temps plein, ouvert de 7h30 à 18h30.

Les enfants sont répartis en deux sections distinctes de 14 enfants qui partagent le même lieu de leur entrée jusqu'au départ à l'école.

Chant de Blés – rue du Moulin, 27 a et b

Crèche d'une capacité de 21 places à temps plein, ouvert de 7h à 18h.

Les enfants sont répartis par trois groupes d'âge qui évoluent dans des espaces distincts en fonction du moment de la journée.

Bouton d'Or – Rue du Moulin, 27 a et b

Crèche d'une capacité de 15 places à temps plein ouvert de 7h30 à 18h qui partagent le même lieu de leur entrée jusqu'au départ à l'école.

Perez – Rue du Village, 5

Crèche d'une capacité de 21 places à temps plein ouvert de 7h45 à 18h.

Les enfants sont répartis par deux groupes d'âge avec les plus jeunes bébés au rez-de-chaussée et les plus grands au 1^{er} étage).

Une terrasse et un jardin sont accessibles aux enfants de nos quatre milieux d'accueil.

Projets d'accueil

Se basent sur la philosophie de Loczy.

□ La référente Une puéricultrice dite « de référence » accompagne l'enfant tout au long de son séjour et tient le fil de son histoire dans la structure. Elle assure les soins privilégiés comme la rencontre à domicile de l'enfant, la période de familiarisation, l'accueil du matin et du soir selon ses horaires, les repas, le change, la mise au lit... Elle favorise la sécurité affective de l'enfant. Lorsqu'elle n'est pas là, ces soins privilégiés sont pris en charge par l'équipe de référence.

□ L'activité spontanée autonome de l'enfant. Chaque enfant évolue dans une section qui est aménagée en fonction de son rythme, de son évolution et de ses besoins de manière à ce qu'il puisse explorer et manipuler en toute autonomie et sécurité. Chaque enfant est respecté dans ses compétences propres et ne sera pas mis en difficulté par une situation qu'il ne maîtrise pas lui-même (exemple: la position assise, s'il ne l'a pas acquise).

□ L'environnement.

- Les activités extérieures par tous les temps font partie intégrante du projet d'accueil. Couverts en fonction de la saison, les enfants passent la majeure partie de leur temps dehors. En été, les siestes peuvent aussi se faire à l'extérieur.

- Le respect de l'environnement dans l'assiette. Les repas sont préparés avec soin en choisissant en priorité des aliments frais et bio. Les menus sont réalisés en fonction des saisons pour que l'enfant mange de façon saine des aliments locaux.

La participation financière

La participation est calculée en fonction des revenus nets de la famille. Le barème ONE est d'application. Une attestation fiscale est fournie.

L'inscription

Les inscriptions se font via la plateforme <http://bekid.chaumont-gistoux.be> dès les douze semaines de grossesse accomplies. Un accusé de réception est alors envoyé aux parents par mail.

Une liste d'attente est établie et régulièrement réactualisée, avec une priorité réservée aux enfants dont les parents habitent l'entité de Chaumont-Gistoux ainsi qu'aux situations sociales particulières.

Pour le suivi des inscriptions : permanences téléphoniques les mardis de 09 h 30 à 11 h 30 et vendredis de 09 h à 11 h 00 au 0476/80.75.71.

L'admission

Si l'enfant peut être accueilli, les parents sont avertis par courrier. Une visite du milieu d'accueil est organisée. L'inscription est réalisée à domicile par un membre de la direction qui présente le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur. L'enfant peut alors vivre de nouvelles aventures...

AUTRES PLACES D'ACCUEIL DISPONIBLES A CHAUMONT-GISTOUX ET CONSULTATIONS ONE

A. Milieux d'accueil autorisés mais non subventionnés par l'ONE (tarif libre)

La crèche « Les P'tits Loups »	rue du Village 19 à 1325 Dion-Valmont	010/68.99.84 0475/29.69.43 lesptitsloups@proximus.be	18 places
-----------------------------------	---------------------------------------	---	-----------

B. Accueillante autonome de 0 à 6 ans

Madame Iglesias	Avenue de l'Escavée Rouge 13 à 1325 Chaumont-Gistoux	0476/23.42.68 Carmen-iglesias@live.be	4 places
-----------------	---	---	----------

C. Accueillantes de « La petite maison dans la prairie » (école de Bonlez) de 18 mois à 3 ans

Virginie.petitemaison.sarah@gmail.com

Madame Evras	Chemin de l'Herbe 49 à 1325 Bonlez	010/45.46.98 ou 0494/54.35.60	4 places
Madame Vliermael	Chemin de l'Herbe 49 à 1325 Bonlez	010/45.46.98	4 places

D. Accueillantes conventionnées avec l'I.S.B.W. dans des locaux mis à disposition par le CPAS

Tel. I.S.B.W. : 02/315.13.76 et demander le service « accueillantes d'enfants - 61 accueillantes réparties sur 18 communes du Brabant wallon.

La permanence téléphonique est assurée le lundi de 10 h 00 à 12 h 30 et le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Inscription0.3@isbw.be

E. Le « **Bébébus** », halte-répît, qui accueille des enfants à partir d'1 an chaque mardi de 09 h 00 à 16 h 00 à l'Espace Perez, rue du village 5 à 1325 Dion-Valmont : 0490/42.09.20 – info@bbbus-bw.be

F. Le site de l'ONE (premier pas) où vous pouvez retrouver la liste des milieux d'accueil existants et créer votre pré-demande. N'hésitez pas à le consulter car il est mis jour régulièrement : <https://my.one.be>.

* Consultation gratuite sur rendez-vous les

- 3^{ème} mardi de 9 h à 11 h
- 1x/mois le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous
- Dépistage visuel (18 mois – 3 ans) : deux fois par an.

* Activités collectives :

- Rencontres périnatales pour préparer l'arrivée du nouveau-né
- Atelier portage 1x/trimestre
- Café-poussette en partenariat avec la Chaumière le 1^{er} mercredi du mois de 10 à 12 h
- Massage bébé : une fois par mois sur réservation.

* Renseignements :

- PEP's (Partenaire – Enfant – Parents)
- Virginie Linder
Gsm : 0495/59.29.71

La Directrice générale,
A. BAUWENS

La Présidente du C.P.A.S.,
C. ESCOYEZ

